

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 janvier 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 29 janvier 2021 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

En préambule de la session, Loïc GIRARD informe le conseil municipal que pour des raisons professionnelles il ne pourra plus honorer sa charge. Il a adressé à monsieur le sous-préfet de Riom sa démission qui a été acceptée en date du 18/01/2021.

➤ **1 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 décembre 2020.

➤ **2 Désignation d'une secrétaire de séance**

Madame Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

➤ **3 Personnel communal : Création d'emplois non titulaires à temps non complet**

- Création d'un emploi d'adjoint technique non titulaire à temps non complet de 17h30 hebdomadaires pour permettre le recrutement d'un personnel aux services techniques municipaux à compter du 1^{er} mars 2021
- Création d'un emploi d'adjoint technique non titulaire à temps non complet de 17h30 hebdomadaires pour permettre la modification d'un poste de travail d'un personnel au sein de l'école communale.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité les créations des postes proposés.

➤ **4 Concessions du cimetière**

Suite à plusieurs sollicitations de personnes non résidentes sur la commune souhaitant acquérir une concession au cimetière, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que la possibilité d'acquérir une concession au cimetière communal sera ouverte aux résidents et aux personnes acquittant une taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le prix des concessions attribuées à perpétuité restent inchangé :

Concession simple 125,00€

Concession double 250,00€

➤ **5 Adhésion au pôle santé au travail du centre de gestion du Puy de Dôme**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler son adhésion aux missions relatives à la santé et la sécurité au travail exercées par le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme.

➤ **6 Demande d'acquisition d'une partie de parcelle Place des Tilleuls à Buxerolles**

Suite à la demande d'un habitant du village de Buxerolles désirant acquérir une partie d'une parcelle communale jouxtant sa propriété d'une superficie d'environ 150m², le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à faire procéder à l'enquête publique afin de déclasser la partie concernée du domaine public.

➤ **7 Implantation d'une antenne par l'opérateur ORANGE sur le domaine communal**

Pour pallier l'insuffisance du réseau de téléphonie mobile sur notre commune, une zone de couverture a été identifiée par arrêté ministériel. ORANGE est l'opérateur désigné pour assurer le déploiement et le fonctionnement de cette antenne relais dans le cadre défini par la loi. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte l'implantation d'une antenne par l'opérateur ORANGE chemin rural du château à saint-Ignat.

➤ **8 Réfection de l'église : choix de l'entreprise**

Ce point de l'ordre du jour est reporté au prochain conseil.

➤ **9 renouvellement de la convention de gestion transitoire pour l'exploitation des services eau, assainissement et eau pluviales urbaines entre la commune et la communauté d'agglomération RLV**

Suite au transfert obligatoire de la compétence de l'eau potable et de l'assainissement à la communauté d'agglomération RLV depuis le 1^{er} janvier 2020, une convention provisoire a été conclue entre la commune de saint-Ignat et la communauté d'agglomération pour l'entretien des stations d'épurations communales. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de renouveler cette convention.

➤ **Questions diverses**

- Suite à la démission de Loïc Girard, de nouveaux responsables sont désignés : Lionel Boulon et Xavier Roche
- Le Syndicat de Basse Limagne a programmé le remplacement des conduites d'alimentation d'eau potable pour une première tranche au village de Buxerolles. A l'issue des travaux de réfection de voirie seront à prévoir.
- Installation d'un nouveau défibrillateur en extérieur devant la mairie.
- Des travaux de réparations et de remise aux normes du chauffage ont été réalisés à l'église de Saint-Ignat.